

## HORAIRES DES MESSES DU 09 AU 15 AVRIL 2018

Lundi	9h00	Collégiale N.D.	
Mardi	9h00	Collégiale N.D.	
Mercredi :	9h00	Chapelle Compassion <sup>2/</sup>	
	19h30	Collégiale N.D. <sup>1/</sup>	
Jeudi	9h00	Collégiale N.D.	
Vendredi	9h00	Collégiale N.D.	
	12h15	Collégiale N.D.	
Samedi	9h30	Chapelle Compassion <sup>2/</sup>	
			<sup>3/</sup> Bonne Nouvelle des petits

<b>Samedi</b>	<b>18h30</b>	<b>Ste Anne</b>
<b>Dimanche</b>	<b>10h00</b>	<b>St Nicolas Villennes</b>
	<b>11h00</b>	<b>Collégiale N.D.<sup>3/</sup></b>
	<b>11h30</b>	<b>St Louis Beauregard</b>
	<b>18h30</b>	<b>Collégiale N.D.</b>

<sup>1/</sup>Vêpres à 19h <sup>2/</sup>Adoration après la messe

## CALENDRIER

LUNDI 09/04	20H30 20H15	GRUPE BIBLIQUE, au presbytère GRUPE D'ORAISON N.D. DE VIE, à l'Oasis
VENDREDI 13/04	20H45	GRUPE CHARISMATIQUE, chapelle de la Compassion

## LA VIE DES CHRETIENS DE NOTRE PAROISSE

**NOUS A QUITTES** : JEANNE KAISER

**VONT ETRE BAPTISES** : Samedi 14/04 à la Collégiale : Ethan et Kymia BINTCHA – NJIKA – Ayi AJAVON – Esteban ESTEVO HORTA – Hugo PAULIAC

**VONT SE MARIER** : Samedi 14/04 à la Collégiale : Mickaël TARTERAT et Céline MATHIEU

## RENOUVELLEMENT DU CONSEIL PASTORAL POUR L'EVANGELISATION (CPE)

Les 17 et 18 mars derniers, ont eu lieu les élections au Conseil Pastoral pour l'Évangélisation (CPE). Ils étaient 19 candidats.

Ont été élus pour 4 ans les 6 candidats ayant recueilli le plus grand nombre de voix : Odile BARBEAU, Sylvie BICHET, Mireille DOUX, Tristan DREUX, Claire GODOC, Philippe MARTIN.

Sont nommés membres suppléants :

Nicolas de BUSSAC, Nadia GANE, Catherine LARROQUE.

Le Conseil Pastoral se réunit 5 fois par an et porte les projets de la paroisse à moyen terme.

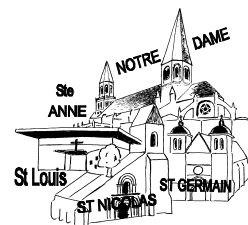
**Merci pour votre participation à ces élections qui vont permettre un nouvel élan au CPE.**

## BIOETHIQUE : "ENCOURAGER LE PROGRES, APPRECIER LES LIMITES"

A l'occasion des Etats Généraux, **conférence exceptionnelle**  
**jeudi 12 avril à 20h30 à la Cathédrale St Louis de Versailles.**

## FORMATION « PORTER LA COMMUNION AUX PERSONNES MALADES »

Samedi 26 mai de 9h30 à 12h, Centre Ozanam à Versailles. Participation 5€  
Inscription en téléphonant au presbytère 01 39 65 01 82



# LE LIEN

14 avenue du Cep - 78300 POISSY  
☎ 01-39-65-01-82 Fax : 01-30-65-00-82  
e-mail : secretariat@paroisse-poissy.com  
Site internet : <http://www.paroisse-poissy.com>

Dimanche 8 avril 2018 - n°26 - 2017/2018

2<sup>ème</sup> Dimanche de Pâques- Année B

Ac 4, 32-35 Psaume 117  
1 Jn 5, 1-6 Jn 20, 19-31

**« THOMAS, PARCE QUE TU M'AS VU, TU CROIS, DIT LE SEIGNEUR. HEUREUX CEUX QUI CROIENT SANS AVOIR VU ! »**

Dans la nuit de Pâques, le cierge pascal, signifiant la foi en la résurrection du Christ, vainqueur du mal et de la mort, nous a illuminés afin que nous ne regardions plus le monde sans cette Lumière. Nous suivons dans ce Temps Pascal, les pas du Seigneur Jésus ressuscité qui passe beaucoup de temps avec ses disciples pour leur expliquer ce qu'ils n'avaient pas compris, pour leur apprendre à vivre de cette Lumière.

Parmi les nombreux signes posés par le Ressuscité, l'évangile de ce jour nous montre Thomas que nous qualifions rapidement d'incrédule. Mais si Thomas doute de la résurrection, c'est parce qu'il a vu la Passion du Seigneur Jésus et qu'il a conscience qu'une résurrection qui effacerait la Passion n'aurait aucune valeur. En quelque sorte, il a compris ce que nous avons du mal parfois à croire ; la résurrection ne vient pas nier nos croix, mais les transfigure. Dieu ne supprime pas nos épreuves, mais nous offre une nouvelle Lumière pour les vivre.

« Heureux ceux qui croient sans avoir vu ! » Le Seigneur pointe un aspect précis de la foi. Croire que Dieu vient au cœur de notre faiblesse, de nos blessures, de nos péchés. Puisseons-nous dans ce temps béni de la résurrection renouveler nos actes de foi dans le Christ mort-ressuscité.

P. Alban Vallet

# COMPRENDRE LES ENJEUX DE LA RÉVISION DES LOIS DE BIOÉTHIQUE

## S'INFORMER ET SE FORMER

Pour nous aider à mieux comprendre les enjeux des Etats généraux de la bioéthique et de la révision des lois qui suivra, le groupe de travail bioéthique de la Conférence des évêques de France a rédigé une série de fiches thématiques disponibles sur le site [eglise-bioethique.fr](http://eglise-bioethique.fr). Afin de rendre encore plus accessible ce contenu, le diocèse de Paris a rédigé une version synthétique de chacune de ces fiches.

Nous vous donnons, cette semaine et la suivante, quelques fiches synthétiques (sur les 11 existantes) et nous vous invitons à aller sur le site du diocèse de Paris pour trouver les fiches complètes (2-3 pages) sur chacun des 11 sujets.

Site :

[paris.catholique.fr/bioethique](http://paris.catholique.fr/bioethique)



FLASHER POUR  
ACCÉDER  
DIRECTEMENT  
AU DOSSIER  
BIOÉTHIQUE

Nous vous invitons également à exprimer votre avis dans le cadre de la consultation citoyenne ouverte jusqu'à fin avril sur le site "étatsgenerauxdelabioethique"

## RECHERCHE SUR L'EMBRYON HUMAIN

### ACCEPTONS-NOUS QUE L'EMBRYON DEVIENNE UN COBAYE ?

L'embryon humain n'est pas un simple « matériel biologique » que l'on pourrait instrumentaliser pour alimenter la recherche et les progrès de la médecine. Il n'a pas besoin de « projet parental » pour exister à part entière et être respecté comme une personne.

Depuis 30 ans, des « exceptions » au respect de l'embryon humain sont acceptées en vue de pouvoir effectuer des recherches.

### QU'EST-CE QUI EST EN JEU ?

De nombreux embryons sont conçus dans le cadre de la fécondation in vitro, mais ne sont pas implantés dans l'utérus de leur mère en vue d'une naissance. Ils sont congelés et stockés. La loi encadrant toute recherche autorisée sur ces embryons a beaucoup évolué depuis 30 ans, allant d'une interdiction de toute recherche portant atteinte à l'intégrité de l'embryon humain à un régime d'autorisation sous conditions. La question est désormais de poursuivre les recherches sur les embryons humains et les cellules souches embryonnaires humaines.

### QUELS SONT LES ARGUMENTS AVANCÉS ?

Les embryons qui ne feraient plus l'objet d'un « projet parental » devraient pouvoir permettre à la recherche de faire des « progrès thérapeutiques majeurs ».

### QUELS SONT LES PRINCIPAUX ENJEUX ETHIQUES ?

- **Le statut de l'embryon** : si l'embryon humain a besoin d'un « projet parental » pour se développer, ce n'est pas ce projet qui lui accorde un statut personnel. L'embryon humain a, dès le commencement, une dignité propre à la personne. Son statut ne change pas, que ce soit avant son implantation dans l'utérus ou une fois implanté.
- **La destruction d'embryons humains** : les recherches, tant sur l'embryon que sur les cellules souches embryonnaires, dans la mesure où elles impliquent la destruction d'embryons humains, représentent une grave transgression éthique, car elles atteignent un être humain dont l'extrême vulnérabilité exige d'autant plus que sa dignité soit respectée. L'instrumentalisation d'un être humain ne peut jamais se justifier, même en vue d'une finalité thérapeutique espérée.
- **Les méthodes alternatives** : les recherches sur cellules souches adultes ou issues du cordon ombilical ne se heurtent à aucune objection éthique majeure. Ce sont ces méthodes qu'il faut encourager pour favoriser une thérapie cellulaire qui bénéficie à tous.

## Comptes de l'année 2017

Le Conseil Economique de la paroisse vous présente les comptes de l'année 2017. Ils sont équilibrés, et même en léger excédent, mais des éléments exceptionnels impactent à la hausse les recettes comme les dépenses.

- côté dépenses, une gestion courante attentive et un hiver 2017-8 relativement tardif ont eu un effet positif. La fin du contrat de l'animateur pastoral et le départ partiellement remplacé de la personne de maison expliquent la baisse des dépenses de personnel. Mais la hausse finale de nos dépenses s'explique par le début de la prise en charge (pour 60 k€) de la rénovation de St Louis de Beauregard qui doit débiter à la rentrée. Ce poste existera encore pour quelques années et impactera nos dépenses pour lesquelles nous devons être d'autant plus vigilants.

- du côté des recettes, la hausse vient principalement d'écritures comptables (reprises et transferts) non récurrentes. Les quêtes augmentent de 6% les « offrandes et cérémonies » de 9%.

Le solde positif de notre paroisse, passé de 7,3 k€ à 13 k€, s'explique donc pour plus de la moitié par une multitude de dons reçus dans l'année. S'y s'ajoute comme en 2016 un don exceptionnel de 20 k€.

Par ailleurs, vous savez que le sujet majeur de notre groupement paroissial porte sur la rénovation de St Louis de Beauregard et le projet d'y créer un centre de vie paroissiale. Validés l'an dernier par le diocèse, les travaux sont estimés à environ 900 k€ ; ils seront donc étalés sur plusieurs années. Sur ce total, il est convenu que la paroisse doit apporter 150 k€. Les différentes autorisations réglementaires de travaux ont été obtenues, et la 1<sup>o</sup> phase de travaux doit être lancée à la rentrée 2018 avec la création d'une grande salle de 100 m<sup>2</sup> et les premières mises aux normes du bâtiment. Les excédents constatés chaque année, s'ils se poursuivent, serviront à financer une partie de notre engagement. Il est prévu de faire appel ultérieurement à une souscription pour compléter la part paroissiale de financement.

Ce projet vous sera présenté dans sa globalité avant la fin de l'année scolaire et vous serez bien évidemment tenus au courant de l'évolution des travaux au fur et à mesure de leur avancement et des besoins de financement. Nous remercions chacun pour vos contributions régulières et/ou exceptionnelles et vous demandons de continuer à soutenir la paroisse pour que nous puissions être davantage présents dans nos communes.

Jean Michel PLOU, trésorier

P. Eric COURTOIS, curé

## Quelques données chiffrées de l'année 2017

Le Groupement paroissial de Poissy, Villennes, Médan c'est notamment :

- . 44 000 habitants
- . 2 prêtres : le Père Eric Courtois et le Père Alban Vallet, vicaire,
- . 2 prêtres retraités qui aident la paroisse : les Pères Pierre Hoffmann et Jacques Pied,
- . 1 diacre : André Ajoux qui se partage entre la paroisse et le diocèse,
- . 4 laïcs salariés : 1 secrétaire à plein temps, une personne de maison et une en charge des travaux d'entretien (<mi temps), et un organiste.
- . 5 églises : Poissy (Collégiale ND, Ste Anne, St Louis de Beauregard), Villennes et Médan,
- . 1 salle interparoissiale à Villennes ,
- . 1 presbytère à Poissy,
- . 1 ensemble de bâtiments au 68 av Foch à Poissy, notamment pour le Secours Catholique, et comprenant la chapelle de la Compassion.
- . 1350 pratiquants assistant régulièrement à la Messe dominicale (chiffre moyen) ;
- . 167 enfants catéchisés en primaire ;
- . 138 baptêmes ;
- . 21 mariages ;
- . 159 obsèques ;
- . des bénévoles œuvrant au sein de l'Equipe d'Animation Pastorale et au Conseil Pastoral, au sein des équipes qui animent localement la liturgie, la catéchèse, l'accueil des familles en deuil, etc ...
- dans divers mouvements caritatifs, pastoraux et d'action catholique : Réseau de solidarité, Secours Catholique, Préparation au baptême, Préparation au mariage, mouvements scouts, MCR, Catéchuménat, etc ...

**Un grand merci à tous ceux qui donnent de leur temps et de leur argent pour que l'Eglise puisse assumer sa mission auprès de tous les hommes.**

### DENIER DE L'EGLISE

	Année 2015	Année 2016	Année 2017
<b>Nombre de donateurs</b>	<b>482</b>	<b>470</b>	<b>432</b>
<b>Montant (€)</b>	<b>140258</b>	<b>145357</b>	<b>146352</b>

Nous remercions les 432 donateurs qui ont contribué l'année dernière à la collecte du Denier de l'Eglise. Nous souhaitons à nouveau mobiliser l'ensemble de la communauté paroissiale particulièrement la jeune génération et les adultes actifs à cette contribution par laquelle chaque catholique manifeste et marque son soutien à la vie matérielle de l'Eglise. Le denier constitue une ressource essentielle pour que notre Eglise à travers vous poursuivre sa mission et réponde à vos demandes d'accompagnement notamment lors d'événements importants de votre vie et celle de vos familles. Comptant sur votre générosité sans faille et votre soutien financier pour que grandisse encore notre Groupement Paroissial.

## COMPTES DE L'ANNEE 2017

Dépenses	2017	2016	Recettes	2017	2016
Achats	57 913	75 250	Cessions et services	69 525	97 105
Services extérieurs	26 948	33 908	Collectes	109 550	102 905
Autres services extérieurs	16 387	16 049	Offrandes et cérémonies	59 866	54 876
Impôts et taxes	7 973	8 082	Dons et tronc	7 424	13 146
Charges de personnel	123 740	139 933	Autres produits de gestion	33 331	5 435
Autres charges de gestion	63 786	5 201	Reprises et Transferts	36 141	22 783
Dotations aux prov./amort.	6 105	10 515			
<b>Total Dépenses de fonctionnement</b>	<b>302 852</b>	<b>288 938</b>	<b>Total Recettes de fonctionnement</b>	<b>315 838</b>	<b>296 250</b>
Excédent Courant	12 986	7 312			
			Don exceptionnel	20 000	20 000

### DEPENSES

- **Achats** : eau, gaz, électricité, produits d'entretien, fournitures de bureau, achat de cierges, livres catéchèse
- **Services extérieurs** : loyers, frais d'entretien, assurances, documentation
- **Autres services extérieurs** : frais de déplacement prêtres et laïcs, affranchissement, téléphone, cotisations,
- **Charges de personnel** : salaires et charges sociales des prêtres et des laïcs

### RECETTES

- **Cessions et services** : participation des parents aux frais de catéchèse, cession de cierges, travaux pris en charge par le diocèse ..
- **Collectes** : quêtes dominicales (hors les quêtes impérees)
- **Offrandes et cérémonies** : dons à l'occasion de baptêmes, mariages, participation aux frais d'obsèques
- **Autres produits de gestion** : Indemnités d'occupation de locaux (Secours catholique), location salle paroissiale, produits sur exercice antérieurs....

## GROUPEMENT PAROISSIAL de POISSY, VILLENES, MEDAN

